

FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU FRAIS DE STAGE

(uniquement pour les stages réalisés à compter du 1^{er} septembre 2006)

NOM de l'élève : Prénom :

Classe : Qualité : Interne Demi-pensionnaire Externe

Adresse personnelle :

.....
Adresse du lieu d'hébergement pendant le stage (si différente) :
.....

STAGE

Période de stage du : Nbre de jours ouvrés effectués :

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom : Adresse :

.....

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE STAGE

(le montant remboursé ne peut être supérieur à 400 €)

Peuvent être remboursés :

FRAIS DE TRANSPORT :

- **Pour l'étranger** : les frais de déplacement dans la limite d'un aller et retour. Transports en commun : sur présentation des justificatifs originaux
- **Pour la France** : Selon la distance, un aller retour par semaine ou un aller retour par jour. Transports en commun : sur présentation des justificatifs originaux

En cas d'utilisation du véhicule personnel, la base de remboursement est le tarif SNCF 2^{ème} classe.

RESTAURATION : Une remise d'ordre **est** effectuée **automatiquement** à tous les élèves D.P. et internes en fonction du nombre des jours ouvrables **sur le trimestre suivant**.

Pour les remboursements de frais de restauration, uniquement pour les élèves de BACPRO : Remboursement forfaitaire de 3 € par repas pour tous les élèves (Fournir les originaux des achats : tickets de caisse).

- Pièces à fournir :**
1. RIB
 2. Originaux des justificatifs numérotés et collés sur une feuille A4
 3. Remplir avec soin le tableau de remboursement de frais de stage (au verso)
 4. 1 exemplaire de la convention
 5. Photocopie du permis de conduire et de la carte grise du véhicule utilisé.
 6. Dans le cas où le véhicule ne vous appartient pas : déclaration sur l'honneur du prêteur.

Le remboursement est effectif si le stage a été réalisé dans sa totalité sauf en cas d'absences justifiées.

Les élèves de BAC Professionnel ne désirant pas de remboursement, rendre cette fiche barrée et signée.

Date et Signature :

